



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 FEVRIER 2016

Convocation : 22 février 2016 Affichage : 22 février 2016	L'an deux mil seize, le vingt six du mois de février à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Dominique POMMAT.
Nombre des membres afférents au conseil municipal : 9	<u>Présents</u> : Mmes Noëlle DOMENECH et Florence CAILLET. MM. Dominique POMMAT, Mathieu CARIN, Jean-François POITOU et Alexandre PASCAL-GIROUD, Aurélien DELBOULLE.
En exercice : 9	<u>Absents excusés</u> : Mme Hélène HOURLIER et Hervé MARAIS.
Qui ont pris part aux délibérations : 7	M. Hervé MARAIS a donné procuration à Dominique POMMAT. Mme Hélène HOURLIER a donné procuration à Mathieu CARIN. Mme Florence CAILLET a été nommée <u>secrétaire de séance</u> .

1. Demandes de subventions Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016 (DETR) et/ou Soutien à l'Investissement Public Local 2016 (SIPL) (isolation, accessibilité, voiries communales).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter l'Etat au titre de la DETR et du SIPL 2016 :

- Projets d'accessibilité des établissements recevant du public et les installations ouvertes au public sur le territoire de la commune : montant HT prévisionnel des dépenses 25 331.93 €. Subvention sollicitée : 80 %.
- Projet d'amélioration de l'isolation thermique du bâtiment mairie-école : changement des fenêtres de l'école et de 3 fenêtres au niveau de la mairie et de la salle de la cantine : montant HT prévisionnel des dépenses 25 698.54 €. Subvention sollicitée : 80 %.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter l'Etat au titre du SIPL 2016 :

- Projet de chantier d'entretien de la voirie communale (Le Crouzat, Le Mont, Le Lac, montant HT prévisionnel des dépenses 54 692.50 € HT. Subvention sollicitée : 40 %.

2. Prestataire cantine municipale.

Monsieur le Maire rappelle que la commune est engagée avec l'Entreprise VERRINE 73 à CHALLES-LES-EAUX depuis septembre 2015 (service satisfaisant mais coûteux 5.85€/repas). Dans le but de réduire les coûts de ce service pour les parents et la commune sans que la qualité des repas soit réduite, un projet de création de groupement de commandes de repas va être lancé en collaboration avec les communes de BARBY, THOIRY, CURIENNE et le centre de loisirs du SICALS. (liaison chaude, fabrication locale (périmètre de l'agglomération), coût du repas aux alentours de 4€, 30% de bio (pain bio non compris). Le Conseil Municipal, dans sa majorité, valide le lancement de ce projet – Aurélien DELBOULLE indique son opposition au projet (origine des produits et choix probable d'une grande entreprise de restauration au détriment d'un traiteur travaillant seul).

3. Demandes de subventions (collège de Barby, ADMR).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 709.36€ à l'ADMR et une subvention de 100€ (2 oppositions) au profit du collège de Barby pour un projet d'achat de jeu d'échec géant.

4. Modification du périmètre et des statuts du Syndicat de la Gendarmerie de Challes-Les-Eaux.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider les statuts modifiés proposés et l'intégration de la commune de ST JEAN D'ARVEY au syndicat.

5. Echange d'une parcelle communale avec une parcelle privée en rive de lac.

Dans un souci de continuité de préservation du lac et de ses rives, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à l'échange d'une parcelle en rive de lac avec une parcelle communale sise à La Rongère. Valeur des terrains estimée par les services de France Domaine, frais de notaire et de géomètre à la charge de la commune (demanderesse de l'échange).

6. Recensement Chambéry Métropole : terrains communaux (gens du voyage sédentarisés).

Chambéry Métropole a sollicité les 24 communes de l'agglomération afin qu'elles recensent leurs terrains afin d'étudier la possibilité d'installer des aires d'accueils des gens du voyage sédentarisés. Après recherches et réflexions, il s'avère que LA THUILE n'est pas propriétaire de terrains plats et facilement aménageables pour répondre à ce projet. De plus, le Conseil Municipal, a tenu à l'unanimité, a souligné notre situation géographique (milieu rural), l'éloignement de tous services et emplois, le climat (plutôt rude en hiver) pour des logements légers.

7. Tarif coupes affouage 2015/2016.

Le tarif reste inchangé : 45 €.

Un tarif spécial de 15€ par contrat est fixé (à l'unanimité) pour les demandes particulières ou les besoins de la commune pour des coupes de faibles volumes (maxi 5m³) dans des secteurs bien identifiés (bord de chemin, lisière de près, talus...).

8. Evolution de l'équipe municipale et nomination de représentants de la commune (commissions, syndicat, conseils, régie...).

Suite à la démission de Jacques MONNET, le Conseil Municipal élit à l'unanimité Alexandre PASCAL-GIROUD, 3^{ème} Adjoint en charge des travaux et Jean-François POITOU passe du 3^{ème} rang au 2^{ème}.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité les modifications suivantes pour les commissions extra communales :

Régies des eaux Chambéry Métropole : Mathieu CARIN.

Habitat et gens du voyage Chambéry Métropole : Dominique POMMAT et Jean-François POITOU.

Voiries et infrastructures Chambéry Métropole : Mathieu CARIN et Alexandre PASCAL-GIROUD.

Conseiller communautaire suppléant : Jean-François POITOU (Mathieu CARIN renonce au poste qui lui revient de droit).

SIVU Gendarmerie de CHALLES-LES-EAUX : suppléant Alexandre PASCAL-GIROUD.

Parc Naturel Régional du Massif des Bauges : suppléant Hervé MARAIS.

9. Débat d'Orientation Budgétaire.

Budget prudent à moins 8 % (310 000€ en fonctionnement pour 340 000€ en 2015). Des charges de personnel contenues à 40% du budget. 3^{ème} année de stabilité des impôts locaux (pas d'augmentation). Des charges d'emprunt stables (24 000€) qui prendront fin en 2024 mais toujours supérieures aux revenus du gîte municipal malgré les progrès réalisés (17 000€ en 2015). Volonté de maintenir un report 2017 de 50 000€.

Projets 2016 : city stade : demande de subventions FDEC 2016. Accessibilité (y compris WC extérieur salle des fêtes) : DETR et SIPL 2016. Hangar à sel (crépi, couverture) : FDEC 2014. Voies communales : TADE et SIPL 2016. Escalier église : FDEC 2014. Four de Nécuidet : réserve parlementaire + à confirmer "Fondation du Patrimoine" et "Parc des Bauges". Tour du Lac, plage, ponton et route du Lindar : CT Savoie 2016 (Département, agglo et espace Valléen). Autres projets moins aboutis : toit cuisine salle polyvalente, école numérique, vestiaire atelier, renouvellement du tracteur.

10. Questions diverses.

Aurélien DELBOULLE souligne qu'il regrette fortement le départ de Monsieur Jacques MONNET du Conseil Municipal.

Mathieu CARIN informe qu'il va faire un courrier de mécontentement au service départemental de déneigement. En effet, plusieurs élus et administrés ont été confrontés à l'attitude dangereuse, voire inconsciente, du conducteur de l'engin de déneigement circulant sur la route départementale qui traverse la commune.

11. Questions du public.

Entretien des voiries communales : par expérience, il est bien plus économique de réparer une route dès le début des dégradations (ce qui enraye le processus) plutôt que de faire de gros travaux une fois la route fortement endommagée.

Alexandre PASCAL-GIROUD : c'est la méthode de travail que Jacques MONNET a engagée que nous ne manquerons pas de continuer, dans la mesure des ressources financières de la commune.

Toutes précisions complémentaires pourront être obtenues auprès des Conseillers Municipaux ou de la Mairie. Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1984. Fait en Mairie le 7 mars 2016.

**Le Maire
Dominique POMMAT**

